



global witness

FAQ : situation actuelle dans l'est de la République démocratique du Congo Août 2012

Qu'est-ce que cette nouvelle rébellion dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) ?

- Une nouvelle rébellion dirigée contre le gouvernement congolais a éclaté en avril 2012 dans l'est de la RDC. Le groupe d'insurgés, connu sous le nom de M23, se composerait d'environ 600 combattants, dont la plupart faisaient auparavant partie d'un groupe rebelle, le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP).¹ Le CNDP, après de nombreuses années d'insurrection au Nord- et au Sud-Kivu, a été intégré dans l'armée congolaise (FARDC) au titre d'un accord de paix signé le 23 mars 2009. Il semblerait que le groupe ait choisi de s'appeler « M23 » pour montrer qu'il est mécontent du fait que le gouvernement congolais n'aurait pas rempli les modalités de l'accord de paix de 2009.
- L'officier le plus haut placé du M23 est le général Bosco Ntaganda, un chef de guerre accusé par la Cour pénale internationale de recrutement d'enfants soldats et de crimes contre l'humanité. Ntaganda a occupé un poste majeur dans l'armée nationale pendant plus de trois années après la signature de l'accord de paix de 2009, exerçant un contrôle *de facto* sur l'ensemble des opérations militaires du Nord- et du Sud-Kivu. Cependant, on ignore quel rôle précis Ntaganda joue à l'heure actuelle dans la rébellion du M23. Le colonel Sultani Makenga, un proche allié de l'ancien dirigeant du CNDP Laurent Nkunda, occupe également une position de chef de file au sein du M23.
- D'après un rapport récent des Nations Unies, le M23 a reçu un important soutien militaire, financier et politique de la part de membres haut placés du gouvernement rwandais, y compris du ministre de la Défense et du chef d'état-major de la Défense du Rwanda. Ce soutien rwandais a notamment reposé sur la fourniture d'armes, de munitions et de militaires pour la rébellion.²

Quel est l'impact humanitaire de la rébellion à ce jour ?

- Depuis qu'ils ont éclaté en avril dernier, les combats entre l'armée congolaise et les rebelles du M23 ont entraîné le déplacement de plus de 220 000 civils ne serait-ce que dans la province du Nord-Kivu, d'après l'UNOCHA. Des informations en provenance des Kivus suggèrent une hausse du nombre des attaques dirigées contre les civils et une intensification des tensions ethniques dans une région qui accuse déjà plus de quinze années de violence et

¹ Depuis sa formation en avril dernier, le M23 continue de recruter des combattants, s'adonnant notamment au recrutement forcé de mineurs. On ignore le nombre exact de combattants qui composent ce groupe.

² Pour obtenir des renseignements complémentaires sur le soutien que le Rwanda accorde au M23, veuillez consulter l'Additif au rapport d'étape du Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC, juin 2012, http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2012/348/Add.1&referer=/english/&Lang=F

d'instabilité.³ Des informations remontant à début août suggèrent que la rébellion du M23 a installé sa propre administration dans le territoire de Rutshuru, au Nord-Kivu, et a commencé à percevoir des taxes sur les véhicules commerciaux.⁴

- Toute l'attention ayant été portée sur les FARDC lors de la rébellion, un vide sécuritaire est apparu ailleurs. Dans certaines régions du Nord- et du Sud-Kivu, cela a permis à d'autres groupes armés, tels que les rebelles des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et le groupe de milice local Raïa Mutumboki, de regagner des territoires et, dans certains cas, de s'en prendre à de nouvelles régions.

Quels sont les liens entre le M23 et le commerce de minerais ?

- Depuis le mois d'avril, l'activité du M23 se limite principalement à une zone située au nord et à l'est de Goma, la capitale provinciale du Nord-Kivu. La rébellion semble avoir eu pour objectif la prise de plusieurs villes stratégiques, notamment Bunagana, à la frontière ougando-congolaise, et Rutshuru, un poste de commerce situé à quelque 70 kilomètres au nord de Goma. Le M23 a également ciblé le territoire de Masisi, une zone riche en minerais traditionnellement contrôlée par le CNDP, bien que l'ampleur du contrôle de ces mines et de ces voies commerciales exercé par la rébellion ne soit pas clairement établie.
- Au fil des années, l'histoire de l'ex-CNDP a été marquée par le contrôle illicite qu'il a exercé sur le commerce de minerais dans l'est de la RDC. Après l'intégration du groupe en 2009, le général Bosco Ntaganda et ses acolytes se sont servis des postes qu'ils occupaient dans l'armée congolaise pour contrôler illégalement certaines des zones minières les plus riches de la région, dégageant des millions de dollars par an de ce commerce. Pour ne citer qu'un seul exemple de cette exploitation illégale dirigée par Ntaganda, évoquons le réseau de trafic de minerais qu'il a instauré et qui lui permet de gagner jusqu'à 15 000 US\$ par semaine grâce au passage en contrebande de minerais jusqu'au Rwanda, qu'il fait transiter par des terrains dont il est le propriétaire à la frontière entre la RDC et le Rwanda. Global Witness estime qu'il est fort probable que les bénéfices des activités de racket du général servent à financer les combats actuels.⁵
- Certaines lois, comme la disposition sur les minerais du conflit du Dodd Frank Act qui exige des entreprises qu'elles déclarent si elles soutiennent, à travers leurs achats de minerais, des groupes responsables d'abus comme le M23, peuvent jouer un rôle primordial dans l'élimination du financement des parties belligérantes dans l'est de la RDC.

Les entreprises peuvent-elles encore acheter des minerais provenant de l'est de la RDC ?

- Oui. Si les entreprises contrôlent leurs chaînes d'approvisionnement – exercice connu sous le nom de « diligence raisonnable » – pour s'assurer que leurs achats ne financent pas le conflit

³ Pour obtenir des renseignements complémentaires sur la situation humanitaire actuelle dans l'est de la RDC, y compris sur les tensions ethniques à Goma et les attaques de civils, veuillez consulter : www.irinnews.org/Report/95715/DRC-Understanding-armed-group-M23, www.pole-institute.org/site%20web/echos/echo173.htm, www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=42507&Cr=democratic&Cr1=congo.

⁴ <http://radiookapi.net/actualite/2012/08/07/nord-kivu-le-m23-installe-progressivement-son-administration-locale-rutshuru-2/>

⁵ Pour obtenir des renseignements complémentaires sur le rôle de Bosco Ntaganda dans le commerce de minerais, veuillez consulter le rapport de Global Witness intitulé « Coming Clean », mai 2012, www.globalwitness.org/library/coming-clean-how-supply-chain-controls-can-stop-congos-minerals-trade-fuelling-conflict ; ainsi que le Rapport final du Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC, décembre 2011, http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2011/738.

ou les atteintes aux droits de l'homme qui y sont associées, elles peuvent s'approvisionner en minerais libres de conflit dans l'est de la RDC.

- La rébellion du M23 se confine actuellement à une zone relativement restreinte de la province du Nord-Kivu. Si les activités du M23 et des autres groupes rebelles qui opèrent dans les Kivus engendrent une instabilité et augmentent les risques des entreprises qui se fournissent dans la région, le processus de diligence raisonnable rigoureuse est conçu pour permettre aux entreprises d'identifier et de réduire ces risques, et de s'approvisionner dans des zones qui ne sont pas contrôlées par des groupes armés.
- La disposition sur les minerais du conflit du Dodd Frank Act exige des entreprises qui s'approvisionnent en RDC et dans les pays voisins qu'elles soumettent leurs chaînes d'approvisionnement à un exercice de diligence raisonnable. Des orientations détaillées ont été élaborées par le Conseil de sécurité de l'ONU et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) conjointement avec les gouvernements, les entreprises et les ONG. Il existe un large consensus autour des normes et de nombreux conseils destinés à l'industrie au Congo et à l'étranger, et les entreprises peuvent et devraient dès maintenant procéder à une diligence raisonnable et acheter des minerais provenant de régions de l'est de la RDC qui ne sont pas contrôlées par des hommes armés.